

Délibération n° 202/CP du 17 avril 2026
adoptant le cahier des charges relatif à l'exploitation de l'établissement de jeux de hasard « Casino Royal » par la société en nom collectif « Casino de Nouméa »

Historique :

Créée par : Délibération n° 202/CP du 17 avril 2026 adoptant le cahier des charges relatif à l'exploitation de l'établissement de jeux de hasard « Casino Royal » par la société en nom collectif « Casino de Nouméa »

JONC du 24 avril 2026
Page 9578

Article 1^{er}

Le cahier des charges joint à la présente délibération pour l'exploitation de l'établissement de jeux de hasard « Casino Royal » par la société en nom collectif « Casino de Nouméa » est adopté.

Article 2

La présente délibération sera transmise au haut-commissaire de la République ainsi qu'au gouvernement et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.